

Communication N° 1-2011 au Conseil communal

Séance du 9 mars 2011

Résumé des objets traités en Municipalité de mi-septembre à fin décembre 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à notre concept d'information, nous vous communiquons ci-après les principaux objets traités par la Municipalité de mi-septembre à fin décembre 2010.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Séance d'audition du 28 septembre 2010

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme et M. Laura et Georg-Michael Rockinger, M. Georg-Alexandre Rockinger, Mme et M. Maria et Joao Raimundo Rebeca, Mme et M. Zöhre et Bulut Yilmaz et pour Mme Carmen Alort de Rigueira et son fils Sebastian Rigueira Alort.

Décisions d'octroi de la naturalisation suisse - Procédures cantonales facilitées pour les étrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV)

La Municipalité a donné un préavis favorable pour Mme Christine Patty, M. Luis Rabita Marques, Mlle Alexandra Iliadis, et pour M. Ralph Gerling.

Bâtiment administratif du Prieuré : rapport historique

D'importants travaux de rénovation dans le bâtiment administratif du Prieuré sont envisagés depuis longtemps. La Commission de gestion a par ailleurs inspecté le Prieuré en 2010 et a formulé le vœu de le voir réhabilité et transformé. S'agissant d'une bâtisse chargée d'histoire et de symboles, il est indispensable d'anticiper les futures études par une analyse historique et archivistique. La DUE a dès lors rédigé, avec le concours d'un historien de l'architecture, un rapport historique sur les différents éléments qui constituent le complexe du Prieuré. Ce document est disponible sur le site Internet de Pully.

Exploitation de Pully-plage - Saison 2011

La piscine de Pully-Plage sera ouverte du mercredi 18 mai au dimanche 4 septembre 2011 ; les horaires et les tarifs demeureront inchangés.

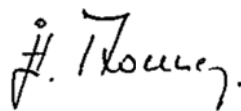
Communications au Conseil communal

Durant la période sous revue, la Municipalité a également présenté à votre Conseil 20 communications détaillées sur différents objets qu'elle a traités, et qui ne sont pas repris dans ce résumé.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire



J.-F. Thonney



C. Martin